

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	MOIS	SEMAINE
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue de la Charité, 48 - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 46, Rue de la Charité, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région :
 Exclusivement
 AUX BUREAUX DU JOURNAL
 A Paris : Chez M. PRÉVAL, 28, Rue d'Assas

Grande manifestation antisémite à Lyon

LA JOURNÉE

Le général Billot a fait ouvrir les portes de la ville contre Emile Zola et le général de l'Aurore.

Les manifestations anti-juives deviennent générales dans toute la France.

A Paris, à Nantes, à Marseille particulièrement la foule est exaspérée par les manœuvres sémiques du syndicat, et le caractère de ces indignations voisine déjà l'émeute.

Le maire de Marseille, à l'exemple de plusieurs autres maires de province, publie un manifeste exhortant la population au calme.

Le bruit court, et nous le reproduisons sous réserves, que les frères du traître Dreyfus ont disparu de la circulation.

On croit que l'interpellation Cavaignac relative au témoignage Lebrun-Renaud, viendra samedi devant la Chambre.

La Chambre a discuté hier le budget des établissements pénitentiaires et commencé la discussion du budget de la justice.

Au Sénat, M. Loubet a prononcé, hier, son discours d'ouverture de la nouvelle session parlementaire. Il a été ensuite procédé à la nomination de neuf membres de la commission d'instruction de la Haute Cour.

PAS D'EXCÈS!!

Non, nous n'approuvons pas ce cri de : « Mort aux juifs ! » que pousse à cette heure dans toute la France le peuple exaspéré des manœuvres antijuives du syndicat de trahison.

Nul d'entre nous n'attend le triomphe de notre cause de l'effervescence outrée des passions populaires, et nous ne sommes pas des précepteurs de pillage ni des apôtres du lynchage, une forme de l'assassinat.

L'antisémitisme aura son heure de victoire, de victoire légale, mettant fin à la trop réelle domination du Sanhedrin et des banques des milliardaires; mais l'émeute de la foule, avec ses violences de bête en folie échappée, ne peut faire que des victimes intéressantes et retarder, en la frappant de réprobation, l'avènement de la plus légitime des revendications sociales.

Aussi avons-nous vu avec un vrai chagrin que la splendide explosion de l'indignation de la jeunesse des Ecoles et des antisémites s'était accompagnée à Paris et à Marseille de scènes de désordre, dans lesquelles on avait mis à sac quelques magasins juifs.

Quel rôle ont joué dans ces bagarres les agents provocateurs anarchistes parmi lesquels le syndicat a fait, peut-être involontairement, de si dangereuses recrues?

En attendant que cela se dévoile, nous engageons nos amis à ne pas faire le jeu de la tourbe anarchiste et nous donnons à nos ennemis l'avertissement charitable que l'on doit aux gens menacés.

M. Georges Thibaud s'écriait hier à Tivoli : « C'est la révolution qui commence », et il ne dépend que des juifs de justifier sa prophétie.

Il n'ont pas voulu s'incliner devant un jugement prononcé par trois fois, à l'unanimité de vingt et un juges militaires dont la conscience est au-dessus de tout soupçon. Pour sauver, malgré la France entière, leur Dreyfus convaincu de trahison et qui d'ailleurs avoue, lui, le crime qu'ils nient malgré l'évidence, ils ont fait appel à toutes les passions.

Parmi celles-ci, il en est une, certes, que l'on peut absoudre : c'est celle de la peur de l'injustice et du respect de la légalité. On pouvait demander si Dreyfus avait été condamné non pas justement — personne n'en doutait — mais régulièrement et sans qu'aucune pièce fut présentée à la défense.

Mais la passion du plein air des délibérations ne va pas jusqu'à soulever, parce qu'un juif est en cause, on doit abandonner le système du huis-clos pratiqué dans toutes les affaires de trahison, et les juifs n'ont pas pu faire comprendre à la France qu'il y avait injustice parce que le ministre de la guerre n'avait pas consenti dans un procès public à donner à l'étranger tous les renseignements qui lui manquaient encore, à signaler peut-être à sa vindicte les agents français que Dreyfus n'avait pas eu le temps de lui nommer avant que sa trahison eût été par eux découverte, à discuter devant les agents de l'Allemagne notre plan de mobilisation, livré sans doute, mais enfin pas dans tous ses détails.

La France n'a pas compris et ne peut pas comprendre que la Défense nationale dût être compromise pour plaire au grand rabbin et à Mathieu Dreyfus.

Si, croyant n'avoir qu'à commander pour que les Français s'agenouillent, les juifs ont décidé de faire échec à l'opinion par le pouvoir de leur organisation occulte et la puissance de leur or; s'ils sont réellement des insurgés contre la loi au-dessus de laquelle ils veulent qu'on les place, des factieux contre le pouvoir militaire et civil, des révolutionnaires enfin faisant appel aux meutes révolutionnaires des Sébastien Faure, des Louise Michel et des collectivistes, — alors qu'ils prennent garde!

Leur machiavélisme confine à la folie, et la dernière carte qu'ils jouent est celle de leur existence.

Les malheureux! Les aveugles!

Ils sont dans notre France comme en pays conquis. Ils tiennent toutes les places, ils jouissent de tous les honneurs. Sans qu'on ose leur demander où leur extrait de naissance a été maillé, ils sont réputés Français, ils deviennent préfets, députés et ministres, ils nous imposent le respect de leurs louches rabbins, tandis qu'ils s'efforcent de rendre suspects les meurtres-fautes de curés à neuf cents francs l'an dont ils dérobent les traitements.

Ils nous dominent par l'autorité des fonctions qu'ils volent aux Français de race et par la force des milliards que leurs banquiers volent aux plus pauvres ouvriers comme aux riches bourgeois par les spéculations et les accaparements.

Et ce sont ces gens-là qui iraient mettre en branle les fautes de révolutions, parce que notre pleutrière habituelle regimbe et ne va pas jusqu'à dire que leur traître de Dreyfus qui vendit la France est un bon Français, un héros, un martyr!

Mais si des excès, malgré nous, se commettent, si l'outrecuidance d'un Mathieu Dreyfus ou d'un Reinach retombe en représailles sur d'obscurs israélites les moins antipathiques de nos maîtres, de qui donc sera-ce la faute?

Juifs, votre aberration est étrange de tolérer pour auxiliaires dans une œuvre jugée à ses représentants, les ennemis farouches et déclarés du capital.

C'est en criant : « Vivent les juifs ! » qu'on commencerait peut-être la révolution sociale; mais finirait-elle autrement que par la ruine et la mort des juifs capitalistes, si l'armée contre laquelle vous échafaudiez vos trames ténébreuses estimait que la défense de vos biens et de vos personnes ne vaut pas le sang d'un seul des anarchistes révoltés en grande partie à cause de vos exactions et de votre insolence?

MARTEL.

AUDACE

Voilà deux exemples d'audace qui nous donneront à réfléchir sur notre mollesse. Le premier nous est connu. Il est tiré de l'affaire Dreyfus.

Un officier est condamné pour trahison par un jury d'officiers que l'esprit de corps met à l'abri de tout parti pris. Les juges de l'accusation ont examiné les charges de l'accusé d'une manière minutieuse et complète, en priant des conseils de la défense nationale, certes, mais aussi de la défense personnelle d'un camarade. Moins que tout autre, leur sentence ne peut être soupçonnée d'erreur et de partialité.

Celui qu'elle a détreuvé, semblait-il, tomber dans un oubli séculaire. Surtout ceux de sa race devaient être les premiers à faire le silence sur son crime. Son nom semblait destiné à être comme ceux qu'on prononce tout bas dans les familles, de peur de remuer trop de tristesses et trop de hontes. La plus élémentaire prudence et la moindre vergogne le voulaient ainsi.

C'est le contraire que nous avons vu. Avec une étonnante opiniâtreté, Israël a corrompu ou gagné une poignée de naïfs, d'imbéciles et d'ambitieux, répandant en sa faveur des pamphlets, brochures et affiches, calomnié un officier, diffamé les juges du traître, l'état-major général, l'armée entière.

Ils ont marché droit au but, le nez au vent, la tête haute et le jarret tendu dans la fange où tout autre se serait enfoncé, en dépit des haines, des colères et des imprécations de tout un pays exaspéré.

Qu'a-t-il fallu pour déchaîner un pareil scandale? Il a suffi du toupet de quelques juifs qui ne sont peut-être pas Français depuis quarante ans, et dont les ancêtres vendaient du bric-à-brac dans les boutiques d'outre-Rhin.

L'autre exemple est beaucoup moins retentissant, mais d'un ordre plus élevé. Ici on peut tout proposer à l'imitation, les mobiles de l'audace aussi bien que l'audace elle-même.

Il s'agissait d'une élection au conseil général, dans un canton urbain où catholiques et modérés, habitués de longue date à la défaite, ne prenaient plus la peine de se rendre sur le champ de bataille. Ils passaient les jours de vote à jouer en paix des fleurs, des oiseaux, du ciel bleu, du vin blanc et de la bouillabaisse, des créatures du bon Dieu et des produits de la cuisine.

Aucun candidat ne devait passer au premier tour de scrutin, l'on prévoyait que l'élu du second n'aurait pour lui qu'une portion ridicule du collège électoral.

Quarante-huit heures avant l'élection, trois citoyens de cœur et d'action, tiennent conseil et disent : « Les candidats en présence sont d'illustres inconnus. Pas le moindre espoir à fonder sur eux. Avec cela, sans aucun doute, peu de votants. Si nous présentons M. X. » Le nommé X., on le comprend, ne fut pas précisément enthousiasmé de la proposition. Il la jugea trop tardive et la déclina poliment.

Sans perdre courage, mes citoyens rédigent une affiche courte mais incisive, qui ne recommandait personne, mais invitait instamment à voter contre tel et tel, imprimant 20.000 bulletins au nom de X., confiant les affiches à des colporteurs et les bulletins à des camelots. Le lendemain soir leur candidat arrive en tête du paltoilet.

Le lundi matin, M. X., faillit tomber à la renverse en apprenant par la gazette sa candidature et son succès. Il eut d'ailleurs l'esprit de ne pas se fâcher, et brassa la pâte électoraliste avec tant d'ardeur qu'il fut définitivement élu au second tour.

Mais, direz-vous, ces trois messieurs qui l'avaient élevé sur le pavois étaient de gros bonnets, des gens remarquables par leur fortune ou leur situation sociale, grands avocats, des membres de la chambre de commerce, enfin la crème des classes dirigeantes?

Erreur. C'étaient des chrétiens fervents, n'ayant pour atout que leur énergie. L'un d'eux, qui m'a conté leur prouesse dans tous ses détails, est le correspondant d'une Croix hebdomadaire. Cela ne prouve pas au premier abord une grande puissance. Mais lui et ses compagnons montrèrent dans cette aventure que la valeur civique se mesure à la volonté, non pas à la fortune ni à la position sociale.

Je dédie ces deux traits, l'un effrayant, l'autre admirable, tous deux prodigieux, à ceux qui, le soir, mettent leurs pieds dans des pantoufles, les pantoufles sur les chenets, et qui s'endorment en lisant les cours de la Bourse.

Gabriel Hérail.

Après m'avoir assumé plus qu'à moitié sur leur porte, alors qu'un paisible observateur, je remplissais mes devoirs de journaliste, les rédacteurs du *Peuple* m'insultent dans leur journal; c'est en somme assez naturel de la part d'adversaires qui n'ont pas la moindre notion de l'honneur; je ne m'en plains donc ni ne m'en émeus et je regretterais de perdre cinq minutes à leur répondre.

Lois.

Nos Dépêches

SERVICES TELEGRAPHIQUES A TELEPHONE SPECIAUX

Informations

CONSEIL DES MINISTRES

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Félix Faure.

Ils ont délibéré sur les questions à l'ordre du jour.

LES ÉTUDES MÉDICALES

Paris. — A l'Officiel : Le décret portant que le régime des études médicales institué par le décret du 31 juillet 1892 sera seul en vigueur à partir du 1^{er} octobre 1903 vient d'être promulgué.

RETOUR DE MADAGASCAR

Port Saïd. — Le *Colombo* est parti pour Toulon rapatriant de Madagascar 339 passagers de la guerre et de la marine, dont 16 aîlés.

LES RELATIONS GRÈCO-TURQUES

Athènes. — Le chargé d'affaires de France et le ministre des affaires étrangères de Grèce ont signé un arrangement qui assimile la Tunisie à la France pour l'application des conventions en vigueur entre la France et la Grèce.

gères de Grèce ont signé un arrangement qui assimile la Tunisie à la France pour l'application des conventions en vigueur entre la France et la Grèce.

PACIFICATION DE MADAGASCAR

Paris. — Le *Gaulois* publie une lettre particulière du général Gallieni exprimant la conviction que les rébellions à Madagascar seront bientôt complètement détruites, la plus grande partie étant déjà pacifiée et organisée; mais il croit impossible d'y parvenir sans coups de fusil.

LE SYNDICAT DREYFUS

Enfin poursuivis!

Paris. — Le général Billot, ministre de la guerre, a déposé entre les mains du ministre de la justice une plainte contre le gérant du journal *l'Aurore* et contre Emile Zola.

Cette plainte va être transmise au procureur général par les soins du garde des sceaux.

On assure que Zola et le gérant de *l'Aurore* seraient poursuivis en cour d'assises.

Le Temps croit savoir que la poursuite contre Zola et *l'Aurore* aura lieu pour diffamation, devant la cour d'assises de la Seine. L'affaire ne pourra être jugée avant la première quinzaine de février; le ministère public peut ou non requérir une information préalable, mais même s'il ne la requiert pas, les délais entre la citation et la comparution sont tels que le procès ne pourra venir plus tôt. Aux termes de l'article 52 de la loi du 29 juillet, le délai entre la citation et la comparution en cour d'assises est, en matière de diffamation, de douze jours francs.

Le ministère public

Paris. — Le procureur général Bertrand a eu hier soir le pied droit pris dans son assesseur et a reçu une blessure qui nécessitera un repos d'au moins de trois semaines au moins.

Dans ces conditions, on peut supposer vraisemblablement que c'est M. l'avocat général Van Cassel qui dans le procès Zola devant la cour d'assises de la Seine, occupera le siège du ministère public.

La correspondance de Dreyfus

Paris. — Le *Sicile* voulant prouver qu'Alfred Dreyfus n'a jamais cessé de protester de son innocence va commencer la publication de sa correspondance depuis son arrestation.

D'autre part la *Libre Parole* explique que le gouvernement garde les originaux des lettres de Dreyfus parce qu'il a découvert qu'ils étaient à ciel.

Les Dreyfus en fuite

L'agence Havas avait démenti hier la nouvelle que l'Alfred Dreyfus avait disparu de Mathieu Dreyfus.

A ce propos, le *Petit Parisien* écrit : Le bruit de la fuite de M. Mathieu Dreyfus a couru avec persistance dans la journée d'hier.

Voici les résultats de l'enquête que nous avons faite à ce sujet :

Hier matin, vers huit heures, un flacre à gaz appartenant à la Compagnie de l'Est, portant le numéro 110, s'arrêtait devant le n° 153 du boulevard Haussmann, le second domicile de M. Mathieu Dreyfus, qui a une autre demeure rue Beaumont.

Des mailles furent chargées sur la voiture et deux agents de la Compagnie de l'Est, cocher à quelle gare il devait se rendre. Obéissant à un ordre qui lui avait été donné, le cocher refusa de répondre.

Le voyageur monta seul dans le flacre qui se dirigea vers la gare d'Est, où les bagages ont été enregistrés pour Mulhouse.

A huit heures et demie, l'homme mystérieux pénétrait dans un compartiment de 1^{re} classe et le signal du départ du train a été donné à 9 h. 50.

Au numéro 184 du boulevard Haussmann, la porte de l'immeuble restée fermée; le concierge refuse d'ouvrir, dans la crainte des manifestants. C'est, du moins, ce que racontent les voisins, et les six agents chargés de protéger le frère d'Alfred Dreyfus montent la garde devant une porte close.

Le mystère est observé de part et d'autre. Le voyageur était peut-être M. Mathieu Dreyfus; on se tient sur la réserve.

La voiture a été conduite à la gare par une personne disant se nommer Val... et la somme versée au cocher est de 3 fr. 50.

D'autre part, notre confrère le *Salut Public* publie aujourd'hui :

La nouvelle du départ de Paris de M. Mathieu Dreyfus, annoncée hier matin, puis ensuite démentie dans la soirée par l'Agence Havas, qui affirmait qu'un de ses rédacteurs avait vu le frère du condamné à 7 heures du soir, à Paris, pourrait bien être exacte.

Il nous revient en effet, au dernier moment sans que nous puissions vérifier l'exactitude du fait, qu'hier matin à sept heures, à l'arrivée en gare de Lyon Perrache de l'express pour Nice, une prison, serait venue de mander si M. Mathieu Dreyfus était arrivé, et qu'ayant reçu une réponse affirmative elle se serait rendue au buffet, d'où elle sortait un moment après avec le frère du traître. Après s'être promené un moment sur le quai de la gare, celui-ci repartait dans la direction de Nice.

Serait-ce pour dissimuler son itinéraire, que M. Mathieu Dreyfus aurait envoyé, nous dit-on, ses bagages à Mulhouse?

Paris. — Le *Petit Journal* annonce que M. Léon Dreyfus et sa femme ont quitté Paris hier, pour une destination inconnue.

Déclarations d'un diplomate

Un diplomate très haut placé et ami de la France a fait, sur l'affaire Dreyfus, les déclarations suivantes :

M. Emile Zola, en se mettant à la tête du mouvement, et dans le cas d'être traduit devant un tribunal, est arrivé au but poursuivi par les hommes qui, sous le couvert de défendre un soi-disant innocent injustement condamné, mènent simplement contre la France une campagne qui peut être grosse de conséquences.

Que le huis-clos soit prononcé ou non dans le procès Zola, avec des gens de cette envergure, on peut être certain que les journaux à leur solde publieront le compte rendu dénaturé, revu et considérablement augmenté. Ce à quoi tendent tous leurs efforts, c'est à amener, sur la citation de M. Zola, à comparaître comme témoins dans cette nouvelle affaire le comte de Munster et le comte Tornelli, ambassadeurs d'Allemagne et d'Italie, pour leur faire affirmer et rendre publiques leurs affirmations que Dreyfus n'a en rien trahi la France au profit des deux nations qu'ils représentent.

Dans ces conditions, le gouvernement français sera obligé de garder le silence, ce qui permettra aux défenseurs du traître de proclamer bien haut que ce silence est la meilleure preuve de la non-culpabilité de leur client. Répondre par une affirmation contredisant la déposition des deux ambassadeurs équivalait au rappel de ces deux derniers à la barre des conséquences.

C'est à cela que tend la campagne antisémite à laquelle nous assistons depuis trop longtemps et qu'une déclaration énergique du gouvernement suffirait seule à faire cesser, au lieu des affirmations hésitantes dont on nous a gratifiés jusqu'ici.

L'interpellation Cavaignac

Il est probable que l'interpellation Cavaignac sur l'affaire Lebrun-Renaud sera discutée samedi.

On assure que M. Cavaignac serait disposé, si besoin en était, à retirer, au profit de ce débat, l'interpellation qu'il a précédemment déposée sur le dégrèvement des cotes foncières.

Les couloirs de la Chambre

Paris. — Un calme relatif règne aujourd'hui dans les couloirs, les conversations languissent un peu et elles ne portent que sur les incidents survenus au cours de la séance d'hier. M. de Pontbriand déclare qu'il a voté contre l'ajournement de l'interpellation Cavaignac uniquement parce que quelques jours auparavant il avait lui-même proposé d'interpellier; il y a renoncé à la suite d'entretiens qu'il a eus avec un certain nombre de personnages politiques qui lui ont démontré non seulement l'inutilité d'un débat, mais même les dangers qui en pourraient résulter.

Il ne croit pas non plus que la divulgation du document relatant les déclarations du capitaine Lebrun-Renaud ait le don d'arrêter la campagne en faveur de Dreyfus, et il propose qu'elle puisse être, si le gouvernement consentait à en donner communication à la Chambre, le serait amené demain à produire une autre pièce, après demain une troisième, et ainsi de suite. Le procès Dreyfus recommencerait ainsi par fragments à la tribune du Parlement, et si l'une de ces pièces mentionnait les rapports de Dreyfus avec une puissance étrangère ne voit-on pas à quoi on s'exposerait en la livrant à la publicité. Je ne veux pas, dit en terminant M. de Pontbriand faire courir à mon pays, les risques d'une guerre pour le plaisir des juifs.

Dans un autre groupe on commente l'attitude des divers partis de la Chambre en présence des incidents de ces jours derniers. On fait remarquer que c'est M. Jaurès qui est le premier à la Chambre a fait entendre des protestations contre les chefs de l'armée, alors que M. Jaurès ne paraissant pas devoir être suivi par tous les amis du groupe socialiste. On disait même que M. Millerand s'était efforcé de la dissuader en lui démontrant que son intervention serait dénaturée par ses adversaires qui chercheraient à faire croire que les socialistes attaquaient l'armée. M. Jaurès ne s'est pas laissé convaincre par ces arguments.

C'est alors que M. Jaurès intervint dans la discussion de l'interpellation de M. de Mun. On put ce jour-là constater qu'à part les socialistes, l'extrême-gauche désapprouvait M. Jaurès. M. Cavaignac vint même à la tribune se séparer brutalement de Jaurès, lui reprochant en termes assez vifs son attitude.

Depuis, les choses ont pu s'en convaincre hier, ainsi qu'on l'a vu en voyant les socialistes ont changé radicaux et socialistes sont unis contre le traître. Ce n'est pas à dire que M. Jaurès ait pu le trouver dans les innombrables incidents que fait naître l'affaire Dreyfus l'occasion depuis si longtemps recherchée de mettre à mal le cabinet.

Il y a évidemment de sérieuses divergences entre eux, mais on ne peut s'empêcher de remarquer que MM. Alphonse Humbert, Cavaignac et Pelletan pour ne citer que ces trois députés qui n'admettent pas l'ombre d'un doute sur la légitimité et la régularité de la condamnation de Dreyfus, ont hier voté avec Jaurès, Rouanet et Millerand qui eux émettent sur la régularité de la procédure de nombreux doutes.

Cela prouve combien M. Méline avait raison lorsqu'il affirmait hier du haut de la tribune que l'esprit de parti s'était emparé de l'affaire Dreyfus. Les adversaires du cabinet retournent cette accusation contre la majorité; mais ils en sont réduits à répéter toujours le même refrain : alliance avec la droite, avec les cléricaux, coalition du sabre et du goupillon, résurrection du boulangisme, etc. Telles sont brièvement analysées les observations échangées cet après-midi dans les couloirs du Palais Bourbon.

La presse

Les journaux constatent que l'affaire Dreyfus est définitivement entrée dans le domaine de la politique. *L'Eclair* croit

que le débat ajourné reviendra avant peu de jours. D'aucuns estiment que le gouvernement eût tout gagné en faisant une déclaration plus nette ou en livrant la preuve de la culpabilité du condamné.

Le *Rappel*, le *Voltaire*, la *Lanterne*, *l'Aurore*, blâment énergiquement le gouvernement qui prolonge et aggrave l'émotion populaire par ses hésitations, ses réticences et son refus d'explications décisives.

L'attitude du gouvernement

Paris. — Le *Courrier du Soir* croit savoir que le général Billot a l'intention de ne pas intervenir dans la discussion de l'interpellation Cavaignac. C'est M. Méline qui défendrait le cabinet mis en péril.

LES Manifestations antisémites

A PARIS

Le Meeting du Tivoli Vaux-Hall

Les blessés

Paris. — Le nombre des blessés constaté hier soir sur divers points de Paris s'élèverait à une vingtaine, la plupart peu grièvement. Cependant le *Soleil* et le *Journal* rapportent que M. Tissier, président de l'Association des étudiants, a eu le crâne fendu d'un coup de bouteille dans la salle du Tivoli et qu'il a été emporté inanimé.

Les dégâts

La préfecture de police confirme que plusieurs enseignes de magasins, dont les propriétaires sont israélites, ont été brisées sans que les agents aient pu intervenir utilement.

Les arrestations

Quatre arrestations sur une centaine opérées hier ont été maintenues; ce sont celles des nommés Georges et Edouard Massey, âgés de 17 et 19 ans, ouvriers viti-vitriers, et Spirito Berthodetti et Martino Bederasso, ouvriers bouchers italiens; ils ont été tous les quatre écroués au Dépôt.

L'embauchage juif

L'*Intransigeant* reçoit et publie la lettre suivante, qui se passe de commentaires :

Paris, 17 janvier.

Citoyen,

Je me rendais à la réunion ce soir. Mon attention était attirée au coin de la rue de Beaupré par un individu, portant la rosette d'académie, qui arrêtait principalement des petits jeunes gens et leur donnait de l'argent.

Puis de quarante personnes ont touché pour crier : « Vive Zola ! »

J'ai revu ce même individu à la réunion. Je lui demandai combien il avait touché pour crier : « Vive Zola ! »

Pour toute réponse, j'ai attrapé un coup de canne sur l'épaule.

Je vais demander à tous les journaux indépendants d'où vient l'argent.

Citoyen PERNAT,

65, rue Galande.

L'opinion de M. Thibaud

M. Thibaud, interviewé par un de nos confrères parisiens, a fait, au sujet de la réunion de Tivoli-Vauxhall les déclarations suivantes :

Je suis très frappé, nous dit-il, qu'en si peu d'heures et avec si peu de publicité, on ait pu réunir dix mille personnes de toutes classes, et si parfaitement unies par un haut sentiment que, malgré les immenses remous de foule, on n'a pas cessé d'être poli et précautionné pour les femmes que leur curiosité avait attirées dans cette bagarre.

Nous avons lieu de penser qu'une porte latérale de la salle de Tivoli Vaux-Hall a été ouverte par trahison, pour faire passer une bande d'anarchistes mercenaires, car l'un d'eux a avoué, avec assez de bonne humeur, avoir reçu vingt francs.

La foule a été absolument remarquable d'entrain patriotique.

Quand elle a commencé à chanter : « Conspuez Zola ! » et que je lui ai dit que ce n'était pas là un refrain assez mâle pour une révolution qui commence, elle a entonné la *Marseillaise*. Des gamins sont montés aux colonnes pour décrocher les faisceaux de drapeaux, et la *Marseillaise*, ainsi chantée par huit mille hommes, avec plus d'un cent de

que l'ordre se rétablisse, mais s'il n'est pas trop tard, il n'est que temps.

EN PROVINCE

A Marseille

Marseille. — Quelques groupes de jeunes gens ont de nouveau parcouru la ville vers midi en criant : « A bas les juifs ! Consuev Zola ! »
Aucun incident grave.
Les troupes sont consignées.
Les Israélites sont disposés à fermer leurs magasins s'ils sont encore menacés.
Plusieurs industriels ont pris la précaution de mettre à leurs enseignes la pancarte : *Magasin catholique*.

Le docteur Flaissières, maire de Marseille, adressé à la population l'appel qui suit :

Des manifestations tumultueuses ont eu lieu hier au cours de la soirée dans notre ville. Elles ont produit parmi nous de graves émotions pénibles.

Elles ont provoqué un certain sentiment de malaise et de crainte.

Les promoteurs de ces manifestations n'ont eu aucun point, sans doute les conséquences immédiates, l'assaut de certains magasins, le pillage, le vol.

Ces causes de la colère, des ressentiments de ces premiers manifestants, nous n'avons pas qualité pour les apprécier et les juger. Il appartient au pouvoir législatif et au gouvernement dans leur action plus haute de répondre du problème selon l'équité et pour l'honneur du pays.

Les sentiments de sympathie et de respect de notre population à l'égard de l'armée sont connus de tous, et des manifestations tumultueuses ne sont point nécessaires pour les affirmer à nouveau ; que la même peine ne soit infligée au nom de l'intérêt public ; ne craint-on pas en effet d'augmenter le malaise commercial dans lequel nous nous débattons ?

Les manifestants eux-mêmes n'ont-ils donc aucune préoccupation des inquiétudes des angoisses qu'ils font naître au milieu de leurs familles par leur présence active dans les manifestations violentes ? Il est du devoir de la population marseillaise de se ressaisir ; son attitude froide, digne et réfléchie dans les circonstances que nous traversons doit mettre promptement un terme à de nouvelles manifestations ; il est du devoir de tous les citoyens sans exception de condamner de toutes les scènes de désordre qui risqueraient de porter atteinte à la réputation si légitime de notre population, la première entre toutes par sa grandeur, sa générosité, son honnêteté. Vive Marseille ! vive la République !

Signé : Docteur Flaissières, maire de Marseille.

A Nantes

Nantes. — Une dépêche de Nantes nous apporte des renseignements sur la manifestation antisémite qui a eu lieu hier soir dans cette ville :

« Hier soir, à huit heures et demie, un groupe de plusieurs centaines de jeunes gens a parcouru les rues de la ville au cri de : « Vive l'armée ! Consuev Zola ! A bas les juifs ! » La manifestation s'est rendue devant l'hôtel du commandant du corps d'armée, le cercle militaire, la préfecture et la mairie en poussant des vivats, puis est revenue dans le centre, où elle s'est arrêtée devant tous les magasins Israélites en criant : « Mort aux juifs ! » Plusieurs de ces magasins ont été lapidés ; la synagogue n'a même pas été épargnée, car la foule en a défendu l'entrée à été descellée.

« La police ayant voulu opérer quelques arrestations, elle en a été empêchée par la foule, qui a défilé les délinquants. »

Après trois heures de cris hostiles aux juifs et à Zola, les manifestants se sont dispersés et tout est rentré dans l'ordre sans autres incidents graves.

Une autre dépêche de Nantes au *Soleil* donne les détails suivants :

« A neuf heures, trois mille manifestants partent de la place Royale et parcourent toute la ville en criant : « A bas les juifs ! » Devant le cercle militaire, une immense acclamation retentit : « Vive l'armée ! » La foule grossit de minute en minute ; bientôt quinze mille personnes se ruent contre les dévotions ; en plusieurs endroits les carreaux sont brisés, les devantures démolies.

« A dix heures du soir, la circulation est impossible dans les rues ; une foule immense se rend devant la poste, dont le receveur principal est un juif nommé Dreyfus, par où le télégraphe. On a crié : « A bas Dreyfus ! Démission ! » L'effervescence du public est indescriptible.

« Nouvelle promenade dans les rues, où les carreaux des fenêtres juives sont brisés. La surexcitation est grande devant les Israélites, la foule a manifesté devant la synagogue. Demain soir, nouvelle manifestation. »

A Grenoble

Une centaine d'étudiants ont parcouru en monnaie la place Grenette et la place Victor-Hugo, à 9 heures du soir, en chantant : « Consuev Zola ! Consuev les juifs ! »

La manifestation s'est arrêtée devant plusieurs magasins Israélites dont les propriétaires étaient d'ailleurs absents, puis à 10 heures, elle s'est dissoute sur la place Grenette sans incident grave.

La police n'a pas eu à intervenir.

Paris

Paris. — Des manifestations anti-juives ont également eu lieu hier à Clermont-Ferrand et à Bordeaux. Dans aucune de ces villes les manifestations n'ont eu un caractère grave pour la tranquillité publique.

Les troubles et la presse

L'Echo de Paris dit : « Pour la première fois, nous avons entendu une foule de gens d'aspect comique il faut pousser tout haut dans la rue, sans qu'aucune voix s'élève pour protester les cris de : « Mort aux juifs ! »

Le *Gaulois* croit savoir que le préfet de police est résolu à en finir très énergiquement avec ce mouvement, et que les ordres les plus sévères ont été donnés aux officiers de paix, au cas où de nouvelles manifestations se produiraient aujourd'hui.

Nouvelles Parlementaires

LA VENTE DES POUDRES ÉTRANGÈRES

Paris. — La Commission des douanes a repoussé l'amendement de M. Liard à la loi des finances tendant à autoriser l'administration des contributions indirectes à mettre en vente, à titre provisoire, différents types de poudres pyroxidées étrangères.

LA COMMISSION DU PANAMA

Vallé a lu à la commission du Panama son rapport général qui servira de conclusion à l'enquête poursuivie par cette commission et aujourd'hui terminée. Ce rapport assez étendu, quoique moins volumineux que celui fait par M. Vallé dans la précédente législature, est divisé en six chapitres dont voici le sommaire :

1. La recherche d'Artès ; 2. L'affaire Quersay de Beaurepaire ; 3. Cornélius Herz ; 4. L'affaire de la Compagnie d'Éclairage ; 5. L'affaire de la Compagnie de Navigation ; 6. L'affaire de la Compagnie de Travaux Publics.

10. accusations contre le Parlement ; considérations générales.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 18 janvier. — Présidence de M. Brisson

La séance est ouverte à 2 h. 50.

LE BUDGET

L'ordre du jour appelle la discussion du budget du service pénitentiaire.

LE SERVICE PÉNITENTIAIRE

M. Jourde. — Le travail pénitentiaire tel qu'il est organisé dans les prisons est une concurrence désastreuse pour les travailleurs libres. L'État se joint ainsi à ouvrir des convents et des orphelins pour retirer leur gain-pain aux ouvriers et ouvrières des villes.

Je demande au gouvernement de réduire au minimum la main-d'œuvre dans les prisons et maisons centrales.

M. Jules Légrand, rapporteur. — Les commissions sont conformées aux votes émis à ce sujet les années précédentes.

M. Jourde. — Je désire uniquement que le travail des prisonniers soit fait pour les objets nécessaires à leur entretien.

M. Faberot. — Le travail dans les prisons n'a pas de but moralisateur son seul résultat est d'enrichir les entrepreneurs et de retirer leur pain aux travailleurs honnêtes. Faites travailler les prisonniers si vous voulez mais au même prix que les ouvriers libres.

M. Duflos, commissaire du gouvernement. — Conformément aux votes de la Chambre l'administration a substitué le système de régie à celui des grands entrepreneurs ; aujourd'hui on lui reproche d'être entré trop largement dans cette voie ; nous ne pouvons pas ajouter à la suppression de la concurrence qui résulte du travail des prisons dont personne d'ailleurs ne nie la nécessité.

Avec le travail pénitentiaire les frais généraux sont plus élevés qu'avec le travail libre ; voilà pourquoi les salaires des prisonniers sont plus faibles ; le travail pénitentiaire est d'ailleurs inférieur au travail libre et à ce point de vue celui-ci ne doit pas redouter la concurrence.

Le nombre des travailleurs des prisons n'est que de sept à huit mille. Cela ne suffit pas pour mettre en œuvre le travail national. (Applaudissements au centre.)

M. Faberot. — Je maintiens que le travail des prisons est immoral et ruineux pour le petit commerce comme pour les ouvriers.

M. Desloisse. — Nous avons à déplorer l'existence du vagabondage. Les chemineaux sont devenus pour les campagnes un véritable fléau. Qu'a fait ou que compte faire le gouvernement pour y remédier ? La plupart des vagabonds sont des repris de justice. Pourquoi ne pas leur appliquer la loi de relégation ?

Je propose à ce sujet de créer des colonies pénitentiaires aux Comores et dans les îles avoisinantes Madagascar.

M. Barthou. — Le 14 novembre dernier, j'ai institué une commission extra-parlementaire chargée d'étudier les moyens de réprimer et d'empêcher le vagabondage ; cette commission présidée par M. de Marcère remettra prochainement son rapport qui permettra au gouvernement de préparer et de déposer un projet.

M. Leygues. — Une des raisons qui favorisent le vagabondage c'est que la gendarmerie est presque exclusivement occupée d'affaires relatives aux appels des réserves, territoriaux, etc.

M. Barthou. — Je me suis préoccupé de cette question et m'efforcerai de la régler, d'accord avec mon collègue de la guerre.

M. Lévelly. — La loi sur la relégation est appliquée d'une façon déplorable ; on ne relègue que les invalides ou condamnés que le ministère de l'intérieur livre aux colonies à l'expiration de leur peine.

M. Barthou. — Vos observations sont justes et je ne demande pas mieux que de m'entretenir avec mon collègue.

M. Lévelly. — En bien il faut le faire tout de suite.

M. Duflos. — Le ministre des colonies ne peut recevoir les relégués que lorsqu'ils ont purgé la peine.

M. Lévelly. — C'est la tort.

La discussion est close.

Tous les chapitres du budget du service pénitentiaire sont adoptés.

On passe au

BUDGET DE LA JUSTICE

M. Baron. — Je rappellerai à cette occasion la question de la réforme judiciaire. Cette réforme doit être une réforme d'ensemble basée sur l'élection (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Le recrutement de la cour de cassation est déplorable. Les ministres n'y appellent que les fonctionnaires qui ont passé par leurs bureaux. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Millard. — Je proteste énergiquement. (Applaudissements au centre et à droite.)

M. Baron. — Nous avons vu un procureur général laisser prescrire l'action de la justice et on appelle ce magistrat à la cour de cassation lorsqu'on aurait dû le chasser du prétoire. (Vives protestations au centre.)

M. Millard. — Je proteste de nouveau.

M. Brisson. — Je prie l'orateur de ne pas oublier qu'on discute le budget depuis trois mois. (Applaudissements au centre et à droite.)

M. Baron. — Au milieu des interruptions. — Je viens d'entendre une parole que je ne laisserai pas tomber, je la considère comme une insolence dont je demanderai raison en sortant d'ici.

M. Brisson. — Personne n'a entendu cette parole dont vous vous plaignez, je prie mes collègues de ne plus interrompre. M. Baron maintient qu'on avait lu la parole et qu'elle n'a plus qu'à disparaître.

M. Brisson. — On ne discute pas no-

mination, à propos de budget (Applaudissements au centre.)

M. Baron. — La moitié des nominations faites par M. Darlan ont été commandées par intérêt électoral. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Presque tous les premiers présidents se plaignent d'avoir vu écarter les candidats présentés par eux.

Les magistrats sont préoccupés surtout de leur avancement, s'attachant à rendre des services aux personnalités politiques influentes, aussi les chefs de bureau, les sous-chefs, les attachés au ministère de la justice, ont-ils un avancement rapide ? Que faites-vous donc des magistrats ?

Votre justice est faite d'injustice, demain elle sera faite de colère, si vous n'êtes pas assez malins pour y porter remède. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Basly demande au garde des sceaux de prendre des mesures, en vue de supprimer dans certains cas les frais de justice de paix.

M. Boivier-Lapierre rappelle que la commission du travail est saisie de la question. La commission déposera son rapport prochainement.

M. Mirman dépose une proposition tendant à l'abrogation de l'article 5 de la loi sur les anachorites, et de l'article 1er autorisant le ban des cloches. Il demande l'urgence.

M. Miéville, repoussant l'urgence, dit que l'article 5 ne vise nullement le huis-clos, mais la publication du jugement dans les journaux.

L'urgence est repoussée par 337 voix contre 122.

La séance est levée à 6 h. 25.

LE SÉNAT

Séance du 18 janvier. — Présidence de M. Loubet

La séance est ouverte à 3 h. 40.

LE DISCOURS DE M. LOUBET

En m'appelant pour la troisième fois à l'honneur de vous présider, vous m'avez donné une nouvelle marque de confiance dont je suis fier. La méthode que vous avez adoptée en témoignant vos connaissances consiste à m'acquiescer de mes devoirs avec tout le zèle et le dévouement dont je suis capable. Je vous demande de m'aider en me continuant cette bienveillance dont vous m'avez donné tant de preuves.

M. Loubet. — Je maintiens que le travail des prisons est immoral et ruineux pour le petit commerce comme pour les ouvriers.

M. Desloisse. — Nous avons à déplorer l'existence du vagabondage. Les chemineaux sont devenus pour les campagnes un véritable fléau. Qu'a fait ou que compte faire le gouvernement pour y remédier ?

La plupart des vagabonds sont des repris de justice. Pourquoi ne pas leur appliquer la loi de relégation ?

Je propose à ce sujet de créer des colonies pénitentiaires aux Comores et dans les îles avoisinantes Madagascar.

M. Barthou. — Le 14 novembre dernier, j'ai institué une commission extra-parlementaire chargée d'étudier les moyens de réprimer et d'empêcher le vagabondage ; cette commission présidée par M. de Marcère remettra prochainement son rapport qui permettra au gouvernement de préparer et de déposer un projet.

M. Leygues. — Une des raisons qui favorisent le vagabondage c'est que la gendarmerie est presque exclusivement occupée d'affaires relatives aux appels des réserves, territoriaux, etc.

M. Barthou. — Je me suis préoccupé de cette question et m'efforcerai de la régler, d'accord avec mon collègue de la guerre.

M. Lévelly. — La loi sur la relégation est appliquée d'une façon déplorable ; on ne relègue que les invalides ou condamnés que le ministère de l'intérieur livre aux colonies à l'expiration de leur peine.

M. Barthou. — Vos observations sont justes et je ne demande pas mieux que de m'entretenir avec mon collègue.

M. Lévelly. — En bien il faut le faire tout de suite.

M. Duflos. — Le ministre des colonies ne peut recevoir les relégués que lorsqu'ils ont purgé la peine.

M. Lévelly. — C'est la tort.

La discussion est close.

Tous les chapitres du budget du service pénitentiaire sont adoptés.

On passe au

BUDGET DE LA JUSTICE

M. Baron. — Je rappellerai à cette occasion la question de la réforme judiciaire. Cette réforme doit être une réforme d'ensemble basée sur l'élection (Applaudissements à l'extrême gauche.)

Le recrutement de la cour de cassation est déplorable. Les ministres n'y appellent que les fonctionnaires qui ont passé par leurs bureaux. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Millard. — Je proteste énergiquement. (Applaudissements au centre et à droite.)

M. Baron. — Nous avons vu un procureur général laisser prescrire l'action de la justice et on appelle ce magistrat à la cour de cassation lorsqu'on aurait dû le chasser du prétoire. (Vives protestations au centre.)

M. Millard. — Je proteste de nouveau.

M. Brisson. — Je prie l'orateur de ne pas oublier qu'on discute le budget depuis trois mois. (Applaudissements au centre et à droite.)

M. Baron. — Au milieu des interruptions. — Je viens d'entendre une parole que je ne laisserai pas tomber, je la considère comme une insolence dont je demanderai raison en sortant d'ici.

M. Brisson. — Personne n'a entendu cette parole dont vous vous plaignez, je prie mes collègues de ne plus interrompre. M. Baron maintient qu'on avait lu la parole et qu'elle n'a plus qu'à disparaître.

M. Brisson. — On ne discute pas no-

nement hellénique tenait à sa disposition le premier versement de l'indemnité de guerre, soit 800.000 livres.

La sanction impériale sera donnée aujourd'hui à la convention conclue avec la Banque ottomane, pour une avance de 1.200.000 livres.

Les négociations continuent pour un autre emprunt avec un groupe financier.

LES ÉVÉNEMENTS D'ESPAGNE

A Cuba

La Havane. — Des nouvelles reçues de Cien-Fuegos assurent qu'on a tenté de produire des désordres analogues à ceux qui ont éclaté à la Havane. Les autorités ont pris des mesures afin que l'ordre ne soit pas troublé.

Près de Alcazar, dans la province de Pinar del Rio, une bombe de dynamite a éclaté au passage d'un train transportant des civils et des troupes.

Le train a déraillé ; il y a eu un mort et quatre blessés. Les rebelles ont attaqué le convoi, mais les troupes ont fait feu sur eux et les ont dispersés.

GUERRE & MARINE

Les courriers

Port-Saïd. — Le Yang Tsé, courrier de Madagascar, part pour Marseille avec 73 passagers de la marine, dont 43 convalescents, et 30 passagers de la guerre dont 2 gardiens, 1 soldat de la légion, 15 turcs, 1 médecin, comprenant 17 convalescents ; total : 93, dont 15 artilleurs ; il y a eu un décès pendant la traversée. Il n'existe à bord aucune maladie entraînant la quarantaine.

Nouvelles Diverses

A la mémoire de Floquet

Paris. — Ce matin, 18 janvier, anniversaire de la mort de Charles Floquet, une manifestation a eu lieu au Père-Lachaise.

Devant un dôme de 200 personnes, M. Léon Bourgeois, dans une allocution émue, a rendu hommage à la mémoire du grand citoyen que la parti républicain a perdu (Voyez causerie des fonds du Panama).

Sur la tombe recouverte de fleurs, des courants d'air ont été déposés au cours de la cérémonie.

Une d'elles porte cette simple inscription : « A Charles Floquet, ses amis ».

Parmi les assistants se trouvaient MM. Lohéac, Pichon, Gout, Desbassins, Bizot, Baudouin, Mathé, Duval, au grand no. 2^e arrondissement, M. Renou et un grand nombre de députés, sénateurs et amis.

Les monarchistes chassés

M. le marquis de Rosambo, représentant le « Roy » en Bretagne, ayant écrit à M. le duc d'Orléans, en date du 28 décembre, pour lui demander s'il n'était pas possible de lui prêter le prince vient d'accepter cette démission.

Un naufrage en Seine

Le Havre. — Le steamer anglais *Newby*, commandé par le capitaine Rouen, a abordé un bateau de pêche de Villerville, qui a coulé.

Le patron et un mousse se sont sauvés. Deux autres matelots qui étaient joints à l'eau se sont noyés à cause de la brume.

Ecrasé par la rapide

Auzerac. — Le nommé Blond, homme de quinze ans, a été tamponné par la rapide 20. La mort a été instantanée.

La misère en Italie

Ancone. — La nuit et la matinée ont été calmes. Des avis du maire et du préfet déclarent tout va bien.

La municipalité a fait distribuer du pain aux indigents, et dans les cours militaires, car les boulangers, intimidés, n'ont pas travaillé la nuit dernière.

Petites Nouvelles

Paris. — M. Caron Rubb, membre de l'Institut, est mort.

Paris. — M. Méroly, ex-directeur de la Liberté, de l'Estime et du Constitutionnel, est décédé hier à l'âge de 68 ans.

Budapest. — La deuxième session du parlement hongrois a été ouverte aujourd'hui par un scrutin royal.

Aden. — Le prince Henri de Prusse est arrivé avec son escadre.

Andover. — Les autorités des vallées ont décidé de prendre part à l'exposition de 1910.

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Bourses de Lyon du 18 Janvier 1898

Malgré un peu d'hésitation, le marché est resté ferme surtout pour les fonds ottomans et argentins. Ces derniers, si les vots ne se sont pas sur notre place, mais la reprise de toutes les valeurs d'un pays qui avait suspendu ses paiements, intéressait certainement les porteurs de notre région. Le change s'améliore tous les jours et Londres pousse les cours.

Malgré un bilan peu encourageant de la Banque d'Espagne, la rente espagnole maintient l'avance qu'elle vient de reprendre.

3 1/2, 103 1/2, 103 1/2 et 103 3/4. Extérieure, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410

de
des
die,
re,
il
ue

ar-
7,
ue

ou-
re-
7^h
12
net
ra-
4,
66
ic-

ip-
u-
:
u,
:

[illegible]

100

[illegible]

142

[illegible]

en

[illegible]

1991

10

0
2-

6

5

1997, 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022, 2023, 2024, 2025, 2026, 2027, 2028, 2029, 2030, 2031, 2032, 2033, 2034, 2035, 2036, 2037, 2038, 2039, 2040, 2041, 2042, 2043, 2044, 2045, 2046, 2047, 2048, 2049, 2050, 2051, 2052, 2053, 2054, 2055, 2056, 2057, 2058, 2059, 2060, 2061, 2062, 2063, 2064, 2065, 2066, 2067, 2068, 2069, 2070, 2071, 2072, 2073, 2074, 2075, 2076, 2077, 2078, 2079, 2080, 2081, 2082, 2083, 2084, 2085, 2086, 2087, 2088, 2089, 2090, 2091, 2092, 2093, 2094, 2095, 2096, 2097, 2098, 2099, 2100, 2101, 2102, 2103, 2104, 2105, 2106, 2107, 2108, 2109, 2110, 2111, 2112, 2113, 2114, 2115, 2116, 2117, 2118, 2119, 2120, 2121, 2122, 2123, 2124, 2125, 2126, 2127, 2128, 2129, 2130, 2131, 2132, 2133, 2134, 2135, 2136, 2137, 2138, 2139, 2140, 2141, 2142, 2143, 2144, 2145, 2146, 2147, 2148, 2149, 2150, 2151, 2152, 2153, 2154, 2155, 2156, 2157, 2158, 2159, 2160, 2161, 2162, 2163, 2164, 2165, 2166, 2167, 2168, 2169, 2170, 2171, 2172, 2173, 2174, 2175, 2176, 2177, 2178, 2179, 2180, 2181, 2182, 2183, 2184, 2185, 2186, 2187, 2188, 2189, 2190, 2191, 2192, 2193, 2194, 2195, 2196, 2197, 2198, 2199, 2200, 2201, 2202, 2203, 2204, 2205, 2206, 2207, 2208, 2209, 2210, 2211, 2212, 2213, 2214, 2215, 2216, 2217, 2218, 2219, 2220, 2221, 2222, 2223, 2224, 2225, 2226, 2227, 2228, 2229, 2230, 2231, 2232, 2233, 2234, 2235, 2236, 2237, 2238, 2239, 2240, 2241, 2242, 2243, 2244, 2245, 2246, 2247, 2248, 2249, 2250, 2251, 2252, 2253, 2254, 2255, 2256, 2257, 2258, 2259, 2260, 2261, 2262, 2263, 2264, 2265, 2266, 2267, 2268, 2269, 2270, 2271, 2272, 2273, 2274, 2275, 2276, 2277, 2278, 2279, 2280, 2281, 2282, 2283, 2284, 2285, 2286, 2287, 2288, 2289, 2290, 2291, 2292, 2293, 2294, 2295, 2296, 2297, 2298, 2299, 2300, 2301, 2302, 2303, 2304, 2305, 2306, 2307, 2308, 2309, 2310, 2311, 2312, 2313, 2314, 2315, 2316, 2317, 2318, 2319, 2320, 2321, 2322, 2323, 2324, 2325, 2326, 2327, 2328, 2329, 2330, 2331, 2332, 2333, 2334, 2335, 2336, 2337, 2338, 2339, 2340, 2341, 2342, 2343, 2344, 2345, 2346, 2347, 2348, 2349, 2350, 2351, 2352, 2353, 2354, 2355, 2356, 2357, 2358, 2359, 2360, 2361, 2362, 2363, 2364, 2365, 2366, 2367, 2368, 2369, 2370, 2371, 2372, 2373, 2374, 2375, 2376, 2377, 2378, 2379, 2380, 2381, 2382, 2383, 2384, 2385, 2386, 2387, 2388, 2389, 2390, 2391, 2392, 2393, 2394, 2395, 2396, 2397, 2398, 2399, 2400, 2401, 2402, 2403, 2404, 2405, 2406, 2407, 2408, 2409, 2410, 2411, 2412, 2413, 2414, 2415, 2416, 2417, 2418, 2419, 2420, 2421, 2422, 2423, 2424, 2425, 2426, 2427, 2428, 2429, 2430, 2431, 2432, 2433, 2434, 2435, 2436, 2437, 2438, 2439, 2440, 2441, 2442, 2443, 2444, 2445, 2446, 2447, 2448, 2449, 2450, 2451, 2452, 2453, 2454, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2460, 2461, 2462, 2463, 2464, 2465, 2466, 2467, 2468, 2469, 2470, 2471, 2472, 2473, 2474, 2475, 2476, 2477, 2478, 2479, 2480, 2481, 2482, 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488, 2489, 2490, 2491, 2492, 2493, 2494, 2495, 2496, 2497, 2498, 2499, 2500, 2501, 2502, 2503, 2504, 2505, 2506, 2507, 2508, 2509, 2510, 2511, 2512, 2513, 2514, 2515, 2516, 2517, 2518, 2519, 2520, 2521, 2522, 2523, 2524, 2525, 2526, 2527, 2528, 2529, 2530, 2531, 2532, 2533, 2534, 2535, 2536, 2537, 2538, 2539, 2540, 2541, 2542, 2543, 2544, 2545, 2546, 2547, 2548, 2549, 2550, 2551, 2552, 2553, 2554, 2555, 2556, 2557, 2558, 2559, 2560, 2561, 2562, 2563, 2564, 2565, 2566, 2567, 2568, 2569, 2570, 2571, 2572, 2573, 2574, 2575, 2576, 2577, 2578, 2579, 2580, 2581, 2582, 2583, 2584, 2585, 2586, 2587, 2588, 2589, 2590, 2591, 2592, 2593, 2594, 2595, 2596, 2597, 2598, 2599, 2600, 2601, 2602, 2603, 2604, 2605, 2606, 2607, 2608, 2609, 2610, 2611, 2612, 2613, 2614, 2615, 2616, 2617, 2618, 2619, 2620, 2621, 2622, 2623, 2624, 2625, 2626, 2627, 2628, 2629, 2630, 2631, 2632, 2633, 2634, 2635, 2636, 2637, 2638, 2639, 2640, 2641, 2642, 2643, 2644, 2645, 2646, 2647, 2648, 2649, 2650, 2651, 2652, 2653, 2654, 2655, 2656, 2657, 2658, 2659, 2660, 2661, 2662, 2663, 2664, 2665, 2666, 2667, 2668, 2669, 2670, 2671, 2672, 2673, 2674, 2675, 2676, 2677, 2678, 26

a

ROGER BONTEMPS

PAR PAUL FÉVAL

Naranja ramassa le poignard. — Il ne s'agit pas de tuer les gens, répliqua-t-elle de cet accent sombre et déterminé qui contrastait si étrangement avec les langages créoles de son parler habituel. Il peut être à propos de se défendre.

Nannette, se ravisant, prit le poignard sans mot dire et le glissa dans son sein. Naranja l'attira sur sa poitrine et la baisa au front.

— Tu n'avais pas songé à cela ? demanda-t-elle.

— Qui peut se vanter de songer à tout ? répartit Nannette gaiement. Ne vas-tu pas me regarder comme une poltronne ? Ouvrez vos poches, madame la comtesse, je vais aussi partager mes armes avec vous. Ne vous fâchez pas : je compte plus sur nos oiseaux-tieurs que sur vos poignards, et je ne suis pas encore déterminée à me « percer le sein », comme on dit à la Comédie-Française.

Ni les fleurettes, ni les fleurettes de no-taire ne sont bonnes à jouer la tragédie. Vous, à la bonne heure, noble dame ! Ouvrez les mains : voici mes munitions.

— Des fleurs artificielles, dit Naranja étonnée.

— Des fleurs, des feuilles, des fruits ; il y a des grossoliers, des raisins, des glands du muguet, des pétales de roses.

— Et à quoi cela peut-il servir ? car tu as tout ton bon sens, n'est-ce pas, Nannette ?

Cette question n'était pas exempte d'une certaine défiance.

— Oui, comtesse, répliqua la jeune fille. J'ai l'honneur de posséder dans les moments difficiles, un assez joli sang-froid, et j'espère vous en offrir bientôt un échantillon.

Soyez sûre que si nos oiseaux-tieurs découvrent sur la route ces fleurs ou ces fruits, il ne les prendront pas pour des fleurs ou des fruits d'Australie.

Naranja tendit ses deux mains avidement.

— Donne ! oh ! donne, s'écria-t-elle. Je comprends tout et tu es une sœur. Si les Smith nous emmenaient...

Chut ! fit Nannette qui se pencha vers la fenêtre du nord pour prêter l'oreille.

On entendait un bruit sourd, Naranja dit :

— Une troupe de cavaliers ! — Serait-ce déjà la bande Smith qui revient, pensa Nannette en palissant.

Le bruit du galop, comme cela arrive dans la campagne la nuit, s'élevait tout à coup, quand la brise donnait, pour devenir, l'instant d'après, insaisissable.

Un autre bruit attira l'attention de Nannette.

Les porteurs du cadavre s'ébranlaient et reprenaient leur fardeau. Il était évident qu'ils avaient donné attention aux aussi, à ce qui se passait aux alentours. Nannette les vit marcher le terre et disparaître avec leur torche et le corps du pauvre derrière le pli du terrain, au delà du gommier couché.

Les préparatifs des deux jeunes femmes étaient achevés. Elles s'assirent côte à côte sur le divan et attendirent. Elles ne parlaient plus, afin d'écouter mieux.

Le moindre son qui venait du bush les faisait tressaillir d'espoir et de crainte.

Une demi-heure se passa à leur semblance longue comme un siècle.

Tout à coup un grand cri s'éleva du côté du terre. Elles se mirent sur leurs pieds, haletantes.

La torche reparut. Celui qui la tenait la secouait de manière à écheveler la flamme dans l'air, et les autres le sui-

valent dansant, levant les bras, s'agitant comme des fous furieux et clamant :

— La tonne d'or ! la tonne d'or ! Tout ce qui restait d'hommes au camp sortit des tentes en tumulte. Jonathan lui-même s'élança au-devant de ceux qui descendaient le terre, criant toujours :

— La tonne d'or ! La tonne d'or ! La tonne d'or !

L'homme à la torche domina tout ce fracas, et d'une voix éclatante :

— Assez d'or pour enrichir tous ceux qui cherchent fortune dans la province de Victoria. Une tonne, une vraie tonne ! De l'or, de l'or pur. Le trou était tout fait. Le pauvre Dodge est entré dans de l'or.

Et sa torche décrivait d'extravagantes courbes de feu. Les autres hurlaient avec lui le cantique de l'or avec des voix déjà enrouées.

— Si nos amis venaient en ce moment... dit Nannette.

Elle n'avait pas achevé qu'un cavalier passa rapide comme une flèche au milieu des tentes.

— Roger ! cria Nannette en joignant les mains.

Un autre cavalier courut la nuit, agitant un mouchoir blanc.

Robert ! mon Robert ! appela Naranja.

Une meute, une véritable meute de cavaliers traversa le camp à leur poursuite. Les deux jeunes femmes purent reconnaître les frères Smith et leur escadron.

Gibier et chasseurs disparurent comme un tourbillon. Ceux du terre continuèrent de crier : La tonne d'or ! La tonne d'or ! rechant hébété la joie qui les rendait fous.

Il y avait là, maintenant, cinq ou six torches allumées, éclairant des danses épileptiques, des contorsions, des grimaces convulsives.

Deux coups de feu éclatèrent au moment où le tourbillon de cavaliers se perdait dans la nuit. Deux voix firent silence dans le concert de ceux qui chantaient

l'hosanna de l'or. Deux hommes tombèrent. Le cantique ne s'arrêta point et les danses continuèrent.

Naranja et Nannette étaient à genoux, serrées l'une contre l'autre.

Un cri d'oiseau-rieur, faible et presque indistinct se fit entendre sous la fenêtre septentrionale.

Elles s'élançèrent toutes deux. La fenêtre fut ouverte. Deux masses sombres rampaient sur le sable clair.

— Descendez ! dit une voix.

— Grelot ! s'écria Naranja qui bondit, légère et forte, sur l'appui de la croisée.

Mais, comme elle allait se précipiter au dehors, le sifflement métallique du serpent trigonocéphale se fit entendre, pareil à un cri de sçie. Les deux masses noires, au lieu d'avancer, opérèrent un mouvement de retraite.

— Feu ! ordonna la voix de Jonathan derrière le chariot.

Quatre coups de carabine partirent sous les roues mêmes qui soutenaient la maison roulante et quatre des martelets du Saint-Jean battirent bonfire en avant, le contre à la main.

— Maladroits ! cria une voix railleuse dans la nuit.

Il n'y avait plus de masses noires.

— Senora ! dit froidement Jonathan Smith, qui se présentait sous la fenêtre, l'air du soir ne vaut rien aux malades.

Retenez et reposez-vous.

Il fallait obéir. Avant de refermer la croisée, elles purent entendre pourtant le galop de deux chevaux. Elles tombèrent dans les bras l'une de l'autre, pleurant et priant.

Mais de nouveaux fracas secouèrent leur torpéur. Une véritable bataille se livrait sur la lisière du bush. C'était ce genre de feu, continu et régulièrement espacé, particulier aux combats où l'on joue du revolver. Il y eut pour le moins cinquante détonations, puis tout retra dans le silence.

Nannette et Naranja, le visage collé aux carreaux, attendaient les cris de détresse ou de triomphe.

Rien.

Un seul cri persistait, hymne obstiné, monotone, stupide comme un chant d'ivresse : la grande cavatine de l'or !

— La tonne d'or ! La tonne d'or ! La tonne d'or !

Combien de tués dans le combat ? Il importait peu. On ne ramenait pas les cadavres. L'ennemi était le cocher, sur le carreau ? Non. Pour tant de sang qu'ils perdaient à flots, eux, les nombreux, les plus forts, l'ennemi avait laissé à peine quelques gouttelettes rouges aux pous ses de mimosa. Cela ne faisait rien. On avait la tonne d'or.

Les cavaliers revenaient un à un, et aussitôt revenus ils étaient entraînés dans cette spirale magique ; un souffle, une haleine d'enfer qui aspire, qui pompe, qui engoulait comme un gouffre.

Il revenaient, les sains et les blessés ! Ils touchaient la lèvre du tourbillon et le tourbillon s'emparait d'eux.

La tonne d'or ! La tonne d'or ! Ils dansaient, ils valsaient, les blessés, les sanglants, les mourants.

Et celles qui ne songaient pas à l'or, regardaient de loin l'orgie d'un ciel désespéré. Cette joie les tuait, car elles ne la comprenaient pas. Elles se disaient, voyant cette fête de cannibales : ils dansent autour de leurs victimes.

Il dansaient autour de la tonne d'or ! grandeur inouïe d'une passion née avec le monde ! Ivresse triste, honteuse, providentielle peut-être. Qu'est donc l'or ? Dieu a fait tous les instincts : pourquoi créa-t-il cette prodigieuse bestialité de l'or ? Le ciel est-il d'or, quel qu'en disent les dogmes de toutes les religions prêchant le mépris des richesses ? L'or est-il une des fins mystérieuses fatales de notre existence ? Qui définira l'or ? Quel messie guérira la maladie de l'or ?

Il s'appela Midas. Il était roi. Les dieux de ce temps-là lui firent une amère morale. Il eut de l'or à ses ongles, lui qui était amoureux de l'or ; sa coupe s'emplit d'or qu'on ne pouvait plus boire ;

son pain, changé en or, résista au couteau ; sa femme, hideuse métamorphose, devint une statue d'or.

Il s'appela Midas. On vous a dit cela. Le croyez-vous ? Moi, je lui connais cent noms, mille noms de banquiers juifs et de millionnaires lamentables qui ont perdu à ce redoutable jeu de l'or leurs esprits, leurs consciences et leurs cœurs !

Ab ! vous les connaissez comme moi, et les voyant passer, ensorcelés dans leur victoire, vous n'avez pas pitié. On ne peut boire l'or ! Midas, on ne peut manger l'or ! on ne peut faire échange avec l'or ni de pensées, ni de tendresses, et je sais bien pourquoi. Midas idiot, la fable vous coiffa du mystique bonnet d'âne !

Midas ! éternel Midas ! vous enviez la soif des vagabonds, l'appétit des déguenillés, l'amour des pauvres, et vous êtes pourtant, pour lugubre, maniaque des prédestinations impitoyables, vous allez buvant, mangeant, caressant cet or qui vous ralle. Vous vivez comme mourut la fille de Tarpeius, patronne de vos imbéciles mystères, étouffée, écrasée, torturée, submergée par l'or !

Qu'est-ce donc ? le poète antique, émerveillé, désolé, s'écriait : « *auri sacra fames* ! » Et l'antiquité connaissait à peine l'or ! Il ne savait, ce poète qui chantait déjà l'ignominieux miracle, ni l'or californien, ni l'or de la Bourse, ni la comédie, ni l'Australie, ni l'Inde anglaise, ni la Sibirie russe, il ne savait rien. Et il maudissait dès lors !

Avons-nous des poètes, nous qui savons ? Et que disent-ils de l'or ?...

Il vivrent tous l'un après l'autre, les cavaliers. Cela s'agissait, au sommet du terre, sous les gigantesques gommiers que la lune blanchissait comme deux fantômes, cela s'agissait follement. Ils étaient tous pâles, tous défaits plus que des échappés d'orgie. Ils s'embrassaient les uns les autres et s'entre-tuaient sans motif de sympathie ou de haine.

La tonne d'or !

(A suivre.)

HOSPICES CIVILS DE LYON

Adjudication le 25 janvier 1898, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56, à une heure, par-devant M. Muguet, notaire, demeurant rue Puits-Gaillet, n° 1, d'une parcelle de terrain située à Lyon, quai des Brottes, entre une parcelle vendue à M. Vial, la propriété de Montravail et l'axe d'une rue projetée par les Hospices.

Surface : 2.480 mètres. — Mise à prix : 50.000 fr.

Renseignements à l'Administration centrale des Hospices, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56.

EAU D'ARQUEBUSE

De l'Hermitage des Frères Maristes
OU LIQUEUR VULNERAIRE PERFECTIONNÉE

LIÈGE LITRE : 4 fr. 50

Souveraine contre les Fièvres, Entorses, Coupures, Contusions, Écorchures, Brûlures, Fractures, Plaies Récentes, Gangrène.

LIQUEUR DE L'HERMITAGE
HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE

LIÈGE LITRE : 5 fr. 50

Adressez les demandes au Frère Procureur général des Frères Maristes, à Saint-Gents-Lac (Rhône).

PIANOS D'OCCASION

Ch. CHAGNY, 60, av. de Noailles
(Près le cours Morand)

GRAND, PLEYEL, etc. — Garantie sur tous les instruments
VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS
Maison recommandée à nos Lecteurs

ONGUENT DU FRÈRE MONDET

Calme la douleur et guérit bientôt sans laisser de cicatrices, brûlures, même profondes, plaies, tumeurs de nerfs, panaris, crevasses, engelures même entamées, cors, dartres, ongles incarnés et plaies. Excellent après résections, mouches et pour les douleurs et points de côté.

LA BOITE : 1 FRANC

ELIXIR supérieur contre la constipation, les indigestions, les agueurs d'estomac : c'est le meilleur dépuratif du sang ; il guérit les tumeurs, humeurs froides, dartres, gale, teigne, etc.

LE FLACON : 2 FR. 50

En vente dans toutes les pharmacies

Fabrique spéciale d'Escaliers de tous systèmes

R. LERTE
CONSTRUCTEUR, BREVETÉ S. G. D. G.
A Sainte-Foy-l-Lyon (Rhône)

Escaliers tournants dits : hélicoïdes en fer et bois, système breveté S. G. D. G., avec colonne lisse en fer creux et marches en bois dur.

Escaliers en fonte de toutes dimensions.

La grande modicité de prix et la bonne exécution défient toute concurrence.

Plans et Devis gratuits sur demande

LIQUIDATION D'INSTRUMENTS OPTIQUES

LYON - 7, quai Saint-Antoine, 7 - LYON

Grands choix de Compas et de Pochettes, Lunettes et Pinces-nez, verres fins dep. 1 fr. Verre, cristal de roche, dep. 4 fr.

SOLUTION

Recommandée par le corps médical dans les convalescences, dans les affections du système digestif, dans les maladies des os, la bronchite chronique, la tuberculose, etc. Cette solution est la plus riche de toutes les solutions similaires, c'est la seule aseptique, la seule inaltérable.

Prix du litre, 3.50. — Dépôt général : Pharmacie du Commerce, 26, cours de la Liberté, Lyon. — A la même pharmacie, Spécialité d'Extrait de fécule de pomme de terre garantie pure.

Emplâtre de la Providence

Pour la Guérison des RHUMATISMES, NEURALGIES, OPPRESSIONS, DOULEURS POINTS DE CÔTE, REFFROIDISSEMENTS, ASTHME, BRONCHES, LUNGUES, ETC., ETC.

Dans toutes les Pharmacies

Et au Dépôt principal : à Lyon, 60, rue Saint-Georges

A. SOULAS
Pharmacien, 60, rue Saint-Georges, à Lyon

HOTEL DES VOYAGEURS

17, place Carnot, 17 (près la gare de Perrache)

Maison recommandée à nos Lecteurs

L'EAU SOVERAINE

FRANÇOIS, PLAINES, FARRIGUES, — URGENTES — DARTRES

GUÉRISON assurée. Soulagement immédiat par l'usage de l'EAU SOVERAINE.

Pharmacie de l'EAU SOVERAINE, 6, rue Saint-Côme, Lyon

MEUBLES DE LYON

EN BOIS MASSIF

Fabrication garantie, brev. s. g. d. g.

Maison Henri Bonjour et Co, successeur de Dufin

AU COLOSSE DE RHODES

Lyon, 42-44, cours de la Liberté, Lyon

GRAND CHOIX de : Salles à Manger, Chambres à coucher, meubles de salon, etc.

Loges, tentures, literie, Glaces, etc.

Artistes d'États en : petites Meubles et pièces fau-

stures.

INSTALLATIONS COMPLÈTES

PROPRIÉTÉS, CHATEAUX, VILLAS, VIGNOBLES

Société CHABERT

4, rue de la République, Lyon

AU NECESSAIRE

23, cours Morand, Mercurie

Bas, Chaussures, Lingerie, Fournil, pour Modes, Coutures, etc.

Prix très réduits.

Succursale à l'ÉPIQUELLE, 4, rue Servant.

GRANDE PHARMACIE DE L'ÉLÉPHANT

GRANDE BAISSE DE PRIX

LYON 6

Rue St-Côme

Médicaments fins, Droguerie au prix du gros.

CONSULT. GRATUITS DE D'Harber.

ÉTUDE

de comptes, liquidations, dossiers, partages, avis sur toutes affaires.

S'adr. à M. Gayard, ancien notaire, 45, r. de la Charité, Lyon

AUX 4 BLASONS

GRAVEUR EN TOUS GENRES

Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu, 24, Lyon

Timbres de paroisse, Cachets, Armoiries, Articles pour dessiner la propreté, Plaques pour bicyclettes, Plaques d'enseignes.

ON TROUVE

LA « FRANCE LIBRE »

à Rive-de-Gier

à l'Hôtel St-Jacques

recommandée pour Familles et Voyageurs

OUTILL

à l'Hôtel St-Jacques

à l'Hôtel St-Jacques

AUX SPÉCIALITÉS

LIQUEURS DE MARQUES & VINS FINS

Cafés, Thés, Chocolats

Maison recommandée à nos Lecteurs

A l'occasion du nouvel an, la Maison offre un superbe assortiment de chocolats à tout acheteur de 25 fr.

NOUVELLE INSTALLATION

BLANCHISSERIE MODÈLE

Rue des Rompards-d'Ainay, 40, LYON

Teinture, dégraisage, Lessive hygiénique. Lavage sans usure.

Teinture, dégraisage, Lessive hygiénique. Lavage sans usure.

Tous nos dégraisages sont faits à sec. — On prend à domicile. Envoi à tarif sur demande.

HOTEL D. R. M. & D. BELLECO

4, rue du Peyrat, 4

Maison recommandée aux Familles

STATUES DE S'ANT' DE PADOU

BOULEVARD MODÈLE RECOMMANDÉ

Statues en tous genres, statues de linge, etc.

Envoi de photographies sur demande.

DECOUPIGES SUR BOIS

POUR AMATEURS

Machines à découper de tous genres

TOURS, ÉTABLIS & OUTILS

Seules de tous modèles

BOIS ASSORTIS

Noyer, sycomore, érable, hêtre, acacia et bois incassables

TOUS LES ACCESSOIRES POUR LE DÉCOUPAGE

Dessins Français et Italiens

2 Albums Lemoine, 520 modèles, France 1.50

1 Album Fumei, 250 modèles, France 0.40

GARDE & LUGON

56, Cours de la Liberté, LYON

LA JUSTICE SOCIALE

Hebdomadaire

DIRECTEUR : L'Abbé NAUDET

UN AN 6 francs

SIX MOIS 3 fr. 50

LA JUSTICE SOCIALE

EST UN JOURNAL

Nettement républicain — au point de vue politique. Nettement démocratique — au point de vue social, qui traite toutes les grandes questions du jour.

SES RÉDACTEURS

Ont pour principes de dire loyalement la vérité sur les hommes et les choses. Rigoureusement orthodoxes en tout ce qui concerne la foi, ils usent largement du droit à la liberté dans les matières qui n'appartiennent ni au dogme ni à la morale, ni à la discipline de l'Eglise, et font une guerre sans merci aux préjugés de toute nature que l'on trouve aussi bien chez les catholiques que chez leurs adversaires. C'est pourquoi ils espèrent que tous les esprits larges, ouverts, généreux, voudront les soutenir et les aider dans leur œuvre.

DÉCLARATION

Mise en tête de tous les numéros de la « Justice sociale »

Le directeur et les rédacteurs de la « Justice sociale » déclarent soumettre humblement toutes les assertions, théories ou doctrines exposées ou professées dans leur journal au jugement et à la